Accusé de réception en préfecture
033-263300362-20260930-DE-050-2026DE
Date de télétransmission : 01/10/2026
Date de réception préfecture : 01/10/2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 30/09/2026

Le Conseil d'administration du Centre de Gestion s'est réuni le mercredi 30 septembre 2026 à 11h00 - Immeuble HORIOPOLIS - rue du Cardinal Richaud à BORDEAUX-LAC, sous la présidence de **Madame Nathalie LE YONDRE**, Présidente.

Elus présents avec voix délibérative :

- **Titulaires :**

Denis ABRAND, Christiane BOURSEAU, Bruno BUREAU, Laurence CHATELIER, Dominique CLAVERIE, Xavier DANEY, Laurent DE LAUNAY, Adrien DEBEVER, Karine DESMOULIN, Christophe DUPRAT, Frédéric DUPIC, Dominique FEDIEU, Matthieu FONMARTY, Damien HOAREAU, Michelle LACOSTE, Alain MANO, Jérôme PESCINA, Emmanuel SALLABERRY, Denis SIRDEY, Catherine VIANDON

- **Suppléants :**

Jean-Luc Besse

Elus représentés :

Michel POIGNONEC (*procuration à M. SALLABERRY)*
Isabelle PILLON *(procuration à M. DUPRAT)*
Alexandre RUBIO (*procuration à M. DUPIC)*

Elus excusés :

Stéphanie ANFRAY, Yasmina BOULTAM, Louis CALAVEIRO, Jean-François EGRON, Patrick EXPERT, Nathalie LACUEY, Christine LUQUEDEY, Aline MOUQUET, Karine PALIN, Murielle PICQ, Michelle SAINTOUT, Fabien ROBERT

Elus suppléants présents sans voix délibérative :

Frédéric AURIER, Bernard DUDON, Mariette DUFIET, Jean-François QUISSOLE, Matthias ROBINE

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Madame Catherine VIANDON
PAYEUR : M. DECROS Henri, Payeur Départemental de la Gironde, absent

Administratifs présents : Caroline DESAIGUES (Directrice générale), Guillaume GIRARD (Directeur opérationnel), Elodie PEYROUX (Directrice opérationnelle), Céline WETTERWALD (Directrice opérationnelle),

Les délibérations de cette séance ont fait l'objet de l'envoi d'un ordre du jour le 22/09/2026 à chaque membre du Conseil d'administration.

Accusé de réception Préfecture
033-283300086-20260930-DE-050-2026-DE
Date de télétransmission : 01/10/2026
Date de réception préfecture : 01/10/2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 30/09/2026

Délibération n° DE-0050-2026

Rapporteur : **M. Duprat**

Objet : **Mission facultative de remplacement et renfort - actualisation de la tarification**

Le centre de gestion propose, depuis plus de dix ans, un service de remplacement et renfort. D'abord ouvert sur la seule filière administrative il a été élargi à toutes les filières professionnelles de la fonction publique territoriale à l'exception de la filière sécurité (police municipale et pompiers). Un dispositif de portage administratif et salarial est proposé aux collectivités adhérentes.

Le service de remplacement et renfort (SRE) permet aux collectivités qui en font la demande de bénéficier de la mise à disposition de personnel efficient en vue de pallier l'absence momentanée de l'un de leurs agents, de pouvoir assurer des missions temporaires de renfort pour leurs services.
251 collectivités adhèrent au service. 229 contrats ont été signés en 2025 ce qui représente l'activité de 11 équivalents temps plein. Le service gère et alimente en permanence un vivier d'environ 300 demandeurs d'emploi.

Le dispositif de facturation mensuelle de la mission aux collectivités bénéficiaires est le suivant :

- Un forfait horaire appliqué au nombre d'heures réelles effectuées par l'agent, dont le montant a été déterminé sur la base de 1 607 heures annuelles de travail effectif. Ce forfait couvre :
- Les éléments liés à la rémunération chargée de l'agent de remplacement ou de renfort placé en collectivité : traitement indiciaire brut, droit à congés payés, supplément familial de traitement, compléments de rémunération (régimes indemnitaires dont l'indemnité de fin de contrat) ;
- Les éléments liés à la gestion administrative de l'agent : frais de visite médicale, frais de formation, dépenses liées à l'action sociale ou aux assurances ainsi que les charges de fonctionnement du service.
- Des frais de recherche de candidat qui intègrent le sourcing et la sélection des candidatures, les temps d'entretien avec la collectivité pour préciser l'expression de son besoin, les temps d'échange avec les candidats (entretiens physiques et téléphoniques), le traitement administratif de la demande de la collectivité et de la mise en rapport avec le candidat. Ce forfait n'est pas facturé en cas de renouvellement ou de portage administratif.

C'est au conseil d'administration de définir les tarifs applicables aux missions facultatives exercées à la demande des collectivités.

La dernière revalorisation de la tarification a été adoptée par le Conseil d'administration par la délibération n° DE-0033-2025 le 24 septembre 2025.

Une actualisation de cette tarification est proposée pour 2027.

S'agissant du forfait horaire, il est proposé d'augmenter le tarif horaire de 5 % en 2027, ce qui représente une augmentation de 1,75 € en moyenne par heure.
Sauf évolution contraire de l'activité, il sera proposé la même augmentation de 5 % en 2028.

Accusé de réception préfecture
033-283300084-20260930-DE-050-2026-DE
Date de télétransmission : 01/10/2026
Date de réception préfecture : 01/10/2026

Cette hausse progressive répond à la fois à la nécessité de suivre l'évolution de minimas sociaux et à couvrir les frais de gestion des agents placés.

S'agissant des frais de recherche, les difficultés de recrutement sur les emplois territoriaux impactent fortement l'activité du service de remplacement et renfort. Le temps passé sur l'alimentation du vivier a augmenté, les compétences des gestionnaires du service se sont spécialisées. Il est donc proposé de poursuivre la réévaluation du coût de ces frais pour les valoriser à la hauteur de ce que représente cette activité pour le service.
Les frais de recherche de candidat s'élèvent à ce jour à 200 €. Il est proposé d'augmenter le coût de cette activité de 50 % en 2027 soit une augmentation de 100 €.

Les tarifs proposés sont repris dans le tableau ci-dessous. Ils comprennent la tarification existante des missions (tarifs actuels) et celle proposée pour l'année 2027 (nouveaux tarifs)

TARIF DU FORFAIT HORAIRE DES MISSIONS DE REMPLACEMENT ET RENFORT		
	Tarifs actuels	**Nouveaux tarifs**
Mission d'un agent de catégorie A *« Profil renforcé »*	45,00 €	47,00 €
Mission d'un agent de catégorie A *« Profil intermédiaire »*	40,00 €	42,00 €
Mission d'un agent de catégorie A *« Profil classique »*	33,50 €	35,50 €
Mission d'un agent de catégorie B *« Profil renforcé »*	32,50 €	34,50 €
Mission d'un agent de catégorie B *« Profil intermédiaire »*	31,50 €	33,00 €
Mission d'un agent de catégorie B *« Profil classique »*	30,50 €	32,00 €
Mission d'un agent de catégorie C *« Profil renforcé »*	30,00 €	31,50 €
Mission d'un agent de catégorie C *« Profil classique »*	29,00 €	30,50 €

TARIF DES FRAIS DE RECHERCHE DE CANDIDAT	
Tarifs actuels	**Nouveaux tarifs**
200 €	300 €

Le Conseil d'administration, sur le rapport de la Présidente, après en avoir délibéré, à la majorité de ses membres présents ou représentés (une abstention),

APPROUVE :

- Les nouvelles grilles tarifaires du service de remplacement et renfort telles que proposées par la Présidente.

DIT QUE :

- Ces nouveaux tarifs entreront en vigueur pour la facturation liée aux contrats signés à partir du 1er janvier 2027.

Accusé de réception en préfecture
033-283300036-20260930-DE-050-2026-DE
Date de télétransmission : 01/10/2026
Date de réception préfecture : 01/10/2026

La Présidente du Centre de Gestion,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et de sa publication.

Fait à BORDEAUX, le 30 septembre 2026.

La Présidente,

CENTRE DE GESTION FPT DE LA GIRONDE
Immeuble HORIOPOLIS
25 rue du Cardinal Richaud
CS 10019
33049 Bordeaux Cedex

Nathalie LE YONDRE

RÉCEPTIONNÉE PAR LE REPRÉSENTANT DE L'ÉTAT LE :

PUBLIÉE LE :

PJ : Annexe à la convention cadre d'adhésion – Grille tarifaire applicable au 1er janvier 2027